



Depuis le début de l'année, la campagne des municipales est officiellement lancée et cette nouvelle phase se ressent lors des séances des diverses collectivités.

Une première illustration avait été apportée lors du dernier conseil de CUB, décrit comme particulièrement court et assez pauvre en débats contradictoires. Hier, le conseil municipal de Bordeaux est venu confirmer cette impression. « ça va être chiant, souriait un élu d'opposition avant le début de la séance. A deux mois du premier tour, Juppé n'allait pas mettre de dossier sensible à l'ordre du jour...»

Alors que ces assemblées constituaient depuis plusieurs mois une tribune où les uns et les autres s'affrontaient ouvertement dans une logique pré-électorale, la campagne se poursuit maintenant en dehors des hémicycles.

« Vous voulez du tourisme de luxe »

Hier, les élus d'opposition bordelais ont tout de même tenté de susciter le débat. Ainsi, au détour d'une délibération concernant l'achat de l'ancien site de la fourrière, aux bassins à flot, pour y réaliser, via la Société Bordeaux Métropole Aménagement, une opération incluant un parking, un hôtel de luxe et un ensemble commercial, Vincent Maurin (PC) a profité de l'occasion pour évoquer le projet de refit (maintenance de yachts) dans ce secteur : « ce projet n'attend que votre autorisation, a-t-il dit à Alain Juppé. Il faut une mixité fonctionnelle aux bassins à flot, sinon ce ne sera que le prolongement du quai des marques où l'on viendra dépenser de l'argent. Vous êtes motivé par ça, vous voulez du tourisme de luxe.»

Le maire a d'abord souligné qu'il ne souhaitait pas « poursuivre ce débat électoral » avant de

rappeler qu'il s'était dit prêt à organiser une table ronde avec les acteurs concernés : « ce secteur à une vocation de plaisance et pas une vocation navale, a-t-il néanmoins précisé. Il y a d'autres endroits pour faire ça. »

Autre débat quelque peu animé, celui concernant le choix de Sonia Criton à la tête de l'École des beaux-arts. Une nomination « à l'encontre des règles », selon Jacques Respaud (PS), qui explique que le conseil d'administration avait privilégié un autre candidat. « C'est le président (Dominique Ducassou, adjoint à la culture, ndlr) qui choisit, rétorque le maire. Et ce choix est éclairé par le CA. Un jury constitué des parties prenantes (DRAC, Région, Ville) a choisi cette candidate à l'unanimité. » Pas l'idéal « en terme de management », selon Natalie Victor-Retali (PC), « de choisir une personne rejetée par le personnel. »

Soutien à 49 projets artistiques

En marge de ces menues bisbilles, plusieurs dossiers ont été évoqués.

Concernant les dépenses de prise en charge des établissements d'enseignement privé, la Ville versera désormais une somme au prorata du nombre d'élèves bordelais scolarisés dans un établissement et plus au regard du nombre total d'élèves. Une mise en conformité avec la loi que réclamait le groupe EELV depuis « plus de dix ans. »

Suite à la mise en place d'un fonds d'aide à la création, 49 projets artistiques ont été retenus par un jury de professionnels. Ils bénéficieront d'une aide de 339 000 € sur une enveloppe totale de 500 000 €.

Une étude concernant le projet d'extension de la salle de concert de la Rock School Barbey a été engagée par la Ville, à hauteur de 5000 €.

Enfin, dans le cadre de la charte européenne pour l'égalité hommes-femmes dans la vie locale, la Ville propose un plan d'action autour de trois axes : gérer les ressources humaines au sein de la mairie, favoriser l'éducation et la formation et prévenir les discriminations. •

OSF

Photo : Peu d'éclats de voix, hier après-midi au conseil municipal de Bordeaux © OSF